Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260921-DBC26_006-DE

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES
Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNA
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 35240 RETIERS

SOCIAL

DBC26-006

OBJET : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION PIMMS MÉDIATION RENNES POUR DES PERMANENCES FRANCE SERVICES ITINÉRANTES SUR LE TERRITOIRE DE ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ - 2026-2029

Monsieur Christian SORIEUX, Président, présente le rapport suivant :

1. RAPPEL DU CONTEXTE DE L'EXPERIMENTATION DES PERMANENCES ITINÉRANTES FRANCE SERVICES

Pour mémoire, Roche aux Fées communauté a pour objectif d'accompagner les habitants de son territoire dans leurs démarches administratives.

Depuis 2020, la collectivité participe financièrement, à hauteur de **31 000 €/an**, aux permanences **itinérantes** sur les communes du territoire (hormis sur la commune de Janzé qui dispose de sa propre Maison France Services et sur les communes de Amanlis et Thourie compte tenu de la faible fréquentation. Ces permanences supprimées ont été réaffectées à la commune de Martigné-Ferchaud).

A cette fin une première convention d'objectifs et de moyens a été conclue de 2020 à 2023, puis renouvelée pour une nouvelle période triennale. Cette dernière venant à échéance le 17/09/2026, il convient de la renouveler.

2. BILAN 2024 – 30/06/2026

2.1. Une activité en progression

Sur la période étudiée (2024 – 30 juin 2026), le service a enregistré :

- 1 990 usagers uniques ;
- 3 891 accueils réalisés ;
- 512 permanences organisées (193 en 2024, 214 en 2025 et 105 au premier semestre 2026).

L'année 2025 apparaît comme la plus active, avec une augmentation du nombre de permanences par rapport à 2024. Les données de 2026 sont à interpréter avec précaution car elles ne portent que sur 6 mois.

2.2. Une fréquentation qui confirme l'ancrage du dispositif

La fréquentation poursuit la dynamique observée depuis plusieurs années avec une **progression continue depuis 2020** (de **278 usagers en 2020 à 840 usagers en 2025**). La baisse de 2024 s'explique par un acte de vandalisme en septembre 2024 qui a obligé à modifier les lieux de permanence. Désormais, elles se déroulent dans des salles mises à disposition par les communes.

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260921-DBC26_006-DE

Certaines communes concentrent une part importante des usagers, notamment :

- **Retiers : 1 001 accueils**
- **Martigné-Ferchaud : 319**
- **Le Theil-de-Bretagne : 114**

Suivies de :

- **Coësmes : 80**
- **Marcillé-Robert : 68**
- **Arbrissel et Boistrudan : 65 chacune**

À partir de 2024, plusieurs ajustements ont été réalisés afin d'améliorer la fréquentation des différentes permanences du territoire. Le Pimms Médiation Rennes a notamment expérimenté des permanences le mardi en début de soirée, sans obtenir les résultats attendus. Aujourd'hui, une **plus grande régularité dans l'organisation des permanences** permet une meilleure identification des temps de présence par les habitants.

En lien avec les services de Roche aux Fées Communauté, une **communication renforcée** a été déployée sur l'ensemble des communes : diffusion d'une plaquette, newsletter et affichage local ont permis de faire connaître cette nouvelle organisation. Une oriflamme est déployée depuis quelques semaines devant chaque permanence afin de renforcer leur visibilité.

2.3. Un accompagnement de proximité

Les entretiens sont **majoritairement réalisés en présentiel** et nécessitent souvent un temps d'accompagnement conséquent : **la majorité des rendez-vous dure 20 à 40 minutes** (684) ou 40 à 60 minutes (361).

2.4. Un public majoritairement âgé et féminin

Le profil des usagers montre une **forte représentation des seniors** :

- Les **65 ans et plus** constituent la tranche d'âge la plus importante (**833 personnes) ;**
- les actifs occupés représentent seulement 26 % des usagers.

Ce sont **essentiellement des femmes** qui fréquentent les permanences :

- **61% de femmes** contre 39% d'hommes.

Le service **fidélise également son public** :

- **70 % des accueils concernent des personnes déjà connues du dispositif** ;
- 30 % correspondent à une première visite.

2.5. Des besoins principalement administratifs et sociaux

- **Administration : 1 154 accompagnements**
- **Social : 1 075**
- **Santé : 502**
- **Finances / Impôts : 391**
- Énergie / Eau : 259
- Logement : 213

Les opérateurs les plus sollicités sont :

- **France Titres : 906 accompagnements**
- **Carsat : 556**
- **CPAM : 388**
- **DDFiP : 360**
- **CAF : 349**
- France Rénov' : 144
- Chèque Énergie : 130
- MSA : 107

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260921-DBC26_006-DE

Ces chiffres traduisent un **recours important aux démarches liées à l'identité numérique, à la retraite, à la santé et aux prestations sociales**.

En résumé :

- **Le dispositif itinérant répond à un besoin identifié sur l'ensemble du territoire**, avec une activité soutenue et un maillage territorial couvrant les communes de RAFCOM.
- **Les permanences constituent un service de proximité essentiel, notamment pour les personnes âgées et les publics éloignés des démarches numériques.**
- **Les sollicitations portent majoritairement sur l'accès aux droits et les démarches administratives**, confirmant le rôle central de France Services.
- **La fidélisation importante des usagers** montre que le service est désormais bien identifié par la population même si des marges de progression sont nécessaires pour pérenniser le dispositif auprès des financeurs dont l'Etat ; celui-ci renouvelant ou non à intervalle régulier la labellisation France Services.
- **Enfin, des temps forts restent à imaginer, notamment en partenariat avec la Maison France Services de Janz**é, afin de renforcer les liens entre les différents acteurs et de consolider la continuité des services proposés aux habitants de RAFCOM.

3. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SUR 2026-2029

Dans le cadre du projet de territoire 2023/2032, un des axes stratégiques est de :

- « *consolider le socle de services à la population, garants d'un développement humain de qualité* ».

A cet effet, **il est clairement fait référence à la pérennisation de la participation financière de la collectivité aux permanences itinérantes**.

Les objectifs sont ainsi :

- de pallier aux retraits d'un grand nombre de services publics,
- de faciliter l'accès de ses habitants aux démarches administratives du quotidien,
- et de les accompagner dans leurs démarches en ligne.

C'est pourquoi, au regard des résultats obtenus, il vous est proposé :

- ***D'approuver le projet de convention d'objectifs et de moyens ci-joint, avec l'association Pimms Médiation Rennes, pour le financement de permanences itinérantes France services, pour la période allant du 18 septembre 2026 au 17 septembre 2029 ;***

- *D'autoriser le Président, ou son Représentant, à signer la convention, ainsi que l'ensemble des modifications et avenants éventuels à la convention initiale sans en bouleverser l'économie générale et tout en préservant son objet.*

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE : Adoptée à l'unanimité

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :

- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260921-DBC26_006-DE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Le Bureau Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le logiciel IDELIBRE le 7 septembre 2026, s'est réuni le mardi 15 septembre 2026 à 18 heures 30, à La Passerelle – 16 rue Louis Pasteur 35240 RETIERS, sous la Présidence de Monsieur Christian SORIEUX, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Monsieur Jonathan HOUILLOT, Conseiller communautaire de Janzé.

Etaient présents :

AMANLIS	M Loïc GODET
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	M Didier RAUFLET
BRIE	M Bruno PELLETIER
CHELUN	M Christian SORIEUX
COESMES	MME Cindy THIERY
EANCE	M Cédric VALLAIS
ESSE	M Alexis-Nicolas DELSAUT
JANZE	M Jonathan HOUILLOT
JANZE	MME Emmanuelle CLOUET
JANZE	M Eric PINEAU
LE THEIL-DE-BRETAGNE	MME Graziella VALLÉE
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Yoann CADO
MARCILLE ROBERT	MME Véronique BOISNARD
MARTIGNE FERCHAUD	M Patrick HENRY
MARTIGNE FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD
RETIERS	M Thierry RESTIF
RETIERS	MME Amélie AUBERT-PLARD
SAINTE COLOMBE	M Pascal PICOCHE
THOURIE	M Daniel BORDIER

Était excusé :

FORGES-LA-FORET	M Yves BOULET

PROPOSITION ADOPTEE PAR LE BUREAU (20 présents / 0 pouvoir)

Nombre de votants : 20 ; Voix pour : 20 ; Voix contre : 0 ; Abstention : 0

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président

Signé par : Christian SORIEUX
Date : 16/09/2026
Qualité : Président

Christian SORIEUX

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Le Secrétaire de séance

Signé par : Jonathan HOUILLOT
Date : 20/09/2026
Qualité : VP HOUILLOT J - Secrétaire de Séance

Jonathan HOUILLOT